

Escourgeon : produits, charges et marge brute

Letzte Aktualisierung : 04 Dezember 2023

Cette fiche analyse la culture d'escourgeon selon une approche territoriale et une approche technico-économique. La première décrit la répartition des superficies de cette culture en région wallonne selon la super-région et selon l'orientation technico-économique [OTE]. La seconde analyse les facteurs influençant la marge brute de cette culture, et ce, pour l'ensemble des producteurs, en agriculture conventionnelle, du réseau comptable de la Direction de l'Analyse économique agricole [DAEA] ayant au moins 1 ha de culture d'escourgeon. Elle présente les différents éléments constituant la marge brute : les produits et les charges opérationnelles affectées à cette culture, sur l'ensemble du territoire et sur la zone orientée « grandes cultures ».

L'escourgeon ou orge d'hiver est la seconde céréale cultivée en Wallonie et est présent dans 23 % des exploitations wallonnes, majoritairement celles spécialisées en grandes cultures. Cette céréale présente souvent une marge brute peu intéressante, en comparaison à d'autres cultures courantes. Toutefois, en 2022 comme en 2021, la marge brute est supérieure à 1 600 €/ha. La hausse observée est toutefois moins marquée que celle pour les cultures de froment ou de betteraves sucrières.

Loin derrière le froment, l'escourgeon est la seconde céréale cultivée en Wallonie en 2022

Avec 26 341 ha en 2022, l'escourgeon est la seconde céréale cultivée en Wallonie. Cette céréale est présente dans 23 % [des exploitations wallonnes](#) (2 933 producteurs), sur une superficie moyenne de 9 ha.

- Les exploitations cultivant de l'escourgeon dans le Condroz, y consacrent une SAU moyenne plus importante

Subdivision en « super-région »

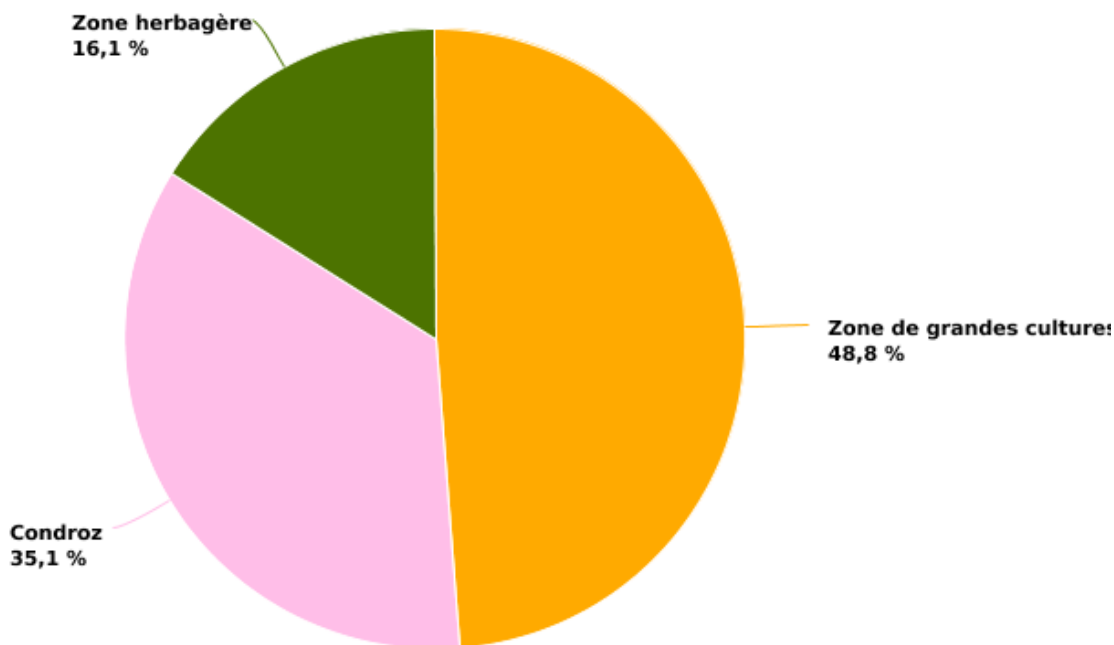
Pour analyser l'influence des régions agricoles sur les cultures commerciales, on distingue trois « super-régions » que l'on suppose suffisamment homogènes sur le plan des techniques culturales et des résultats. Premièrement, la zone « **grandes cultures** » regroupant les régions limoneuse et sablo-limoneuse ainsi que la Campine hennuyère. C'est dans ces régions que les cultures commerciales sont les plus fréquentes et que l'on retrouve le plus d'exploitations spécialisées en grandes cultures. Deuxièmement, la zone « **herbagère** » composée des

régions agricoles : région herbagère, Fagnes, Famenne, région jurassique, Ardenne et Haute Ardenne. Ces régions sont plus spécialisées en élevage, surtout bovin, et le pourcentage de prairies y est important. Finalement, la zone « **Condroz** » qui est une région agricole intermédiaire. Cette subdivision de la Wallonie est réalisée pour obtenir un effectif suffisant pour comparer les zones entre elles et pour réaliser des analyses de classe de performance au sein d'une zone donnée (essentiellement la zone « grandes cultures »).

La zone « grandes cultures » rassemble 47 % de la SAU consacrée à l'escourgeon. Les producteurs de cette zone n'y consacrent cependant que 7,2 ha. Avec 37 % de la superficie dédiée à cette culture, le Condroz arrive en seconde position et se distingue par la plus grande superficie moyenne consacrée à cette culture : 13,3 ha. Etant donné la différence de superficie par exploitation entre ces deux régions, on retrouve 58 % des producteurs dans la zone « grandes cultures » et seulement un peu moins d'un quart dans le Condroz.

La zone « herbagère » comprend 16 % de la SAU emblavée en escourgeon et les producteurs y cultivent en moyenne 8,7 ha.

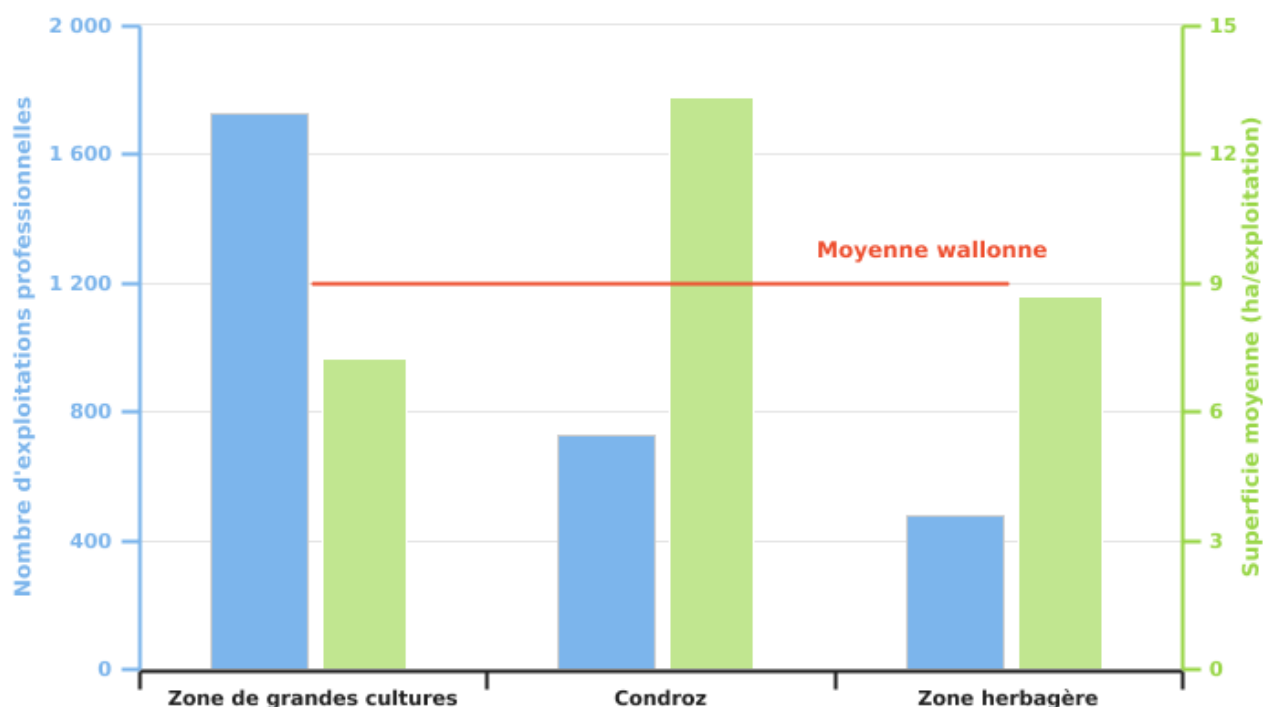
Répartition des superficies de culture d'escourgeon selon la super-région en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2023

Nombre d'exploitations produisant de l'escourgeon et superficies moyennes consacrées à cette culture selon la super-région en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

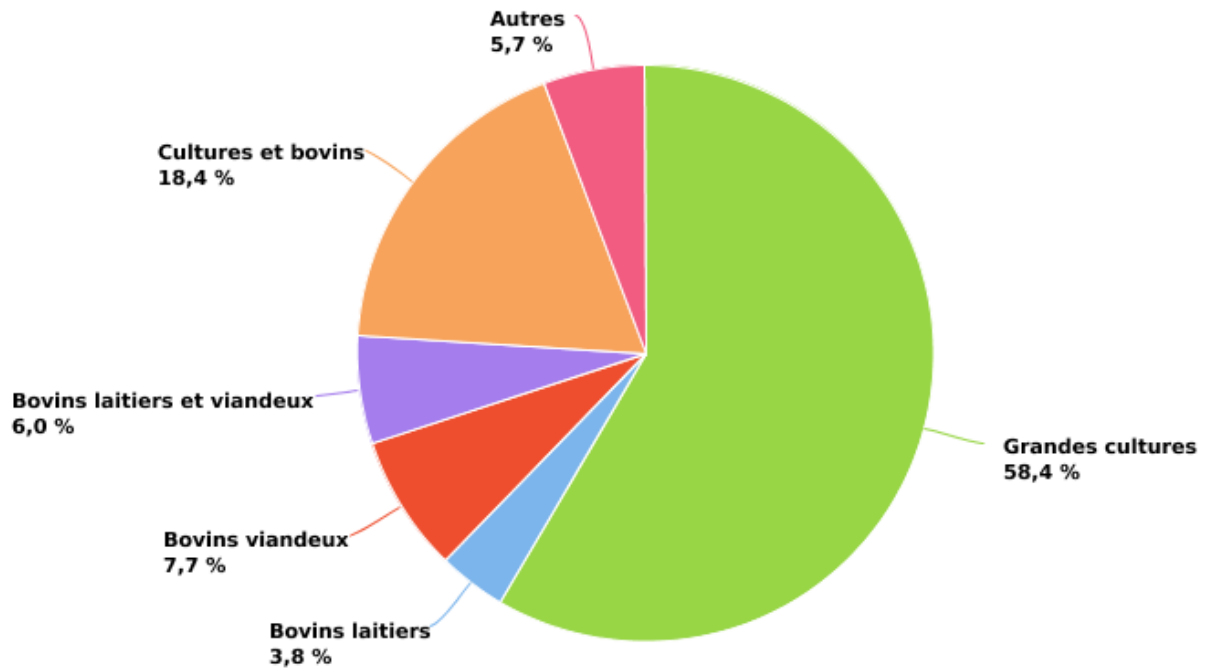
© ODW - 2023

- L'escourgeon est majoritairement cultivé par des exploitations spécialisées en grandes cultures

L'analyse des facteurs sur base des orientations technico-économiques [OTE] n'est effectuée que pour les exploitations dites professionnelles, c'est-à-dire dont la production brute standard totale est supérieure à 25 000 euros. Ces dernières couvrent 97 % de la superficie agricole utile [SAU] wallonne.

En 2022, 2 771 exploitations professionnelles gèrent 25 839 ha d'escourgeon. Un peu plus de 58 % de la superficie agricole utile [SAU] emblavée en escourgeon (15 093 ha) sont gérés au sein des exploitations spécialisées en grandes cultures. Ces exploitations représentent presque la moitié des producteurs d'escourgeon et en moyenne, ils y consacrent 11,3 ha. A l'opposé, les exploitations spécialisées en bovins laitiers ne gèrent qu'à peine 3,8 % de la SAU totale dédiée à cette culture et, celles qui en cultivent y consacrent 6,6 ha en moyenne.

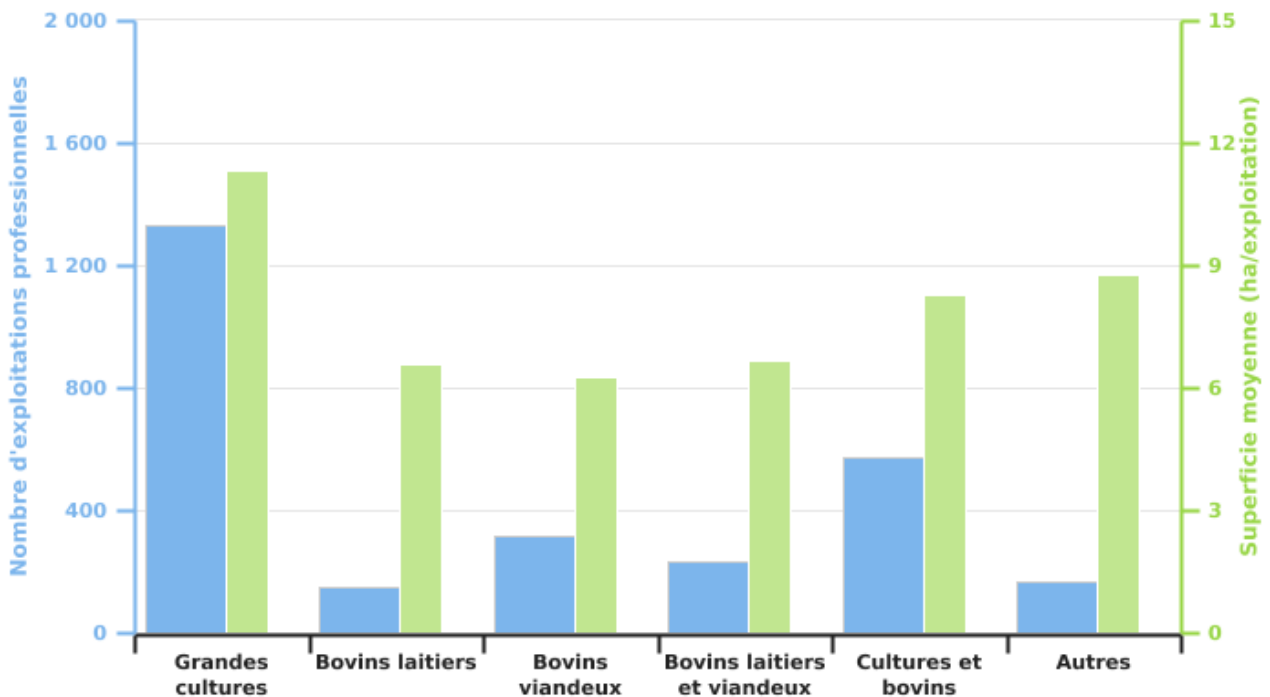
Répartition des superficies de culture des exploitations professionnelles d'escourgeon selon l'OTE en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

© ODW - 2023

Nombre d'exploitations professionnelles produisant de l'escourgeon et superficies moyennes consacrées à cette culture selon l'OTE en 2022



EAW_Source : SPF Économie DG Statistique (Statbel)

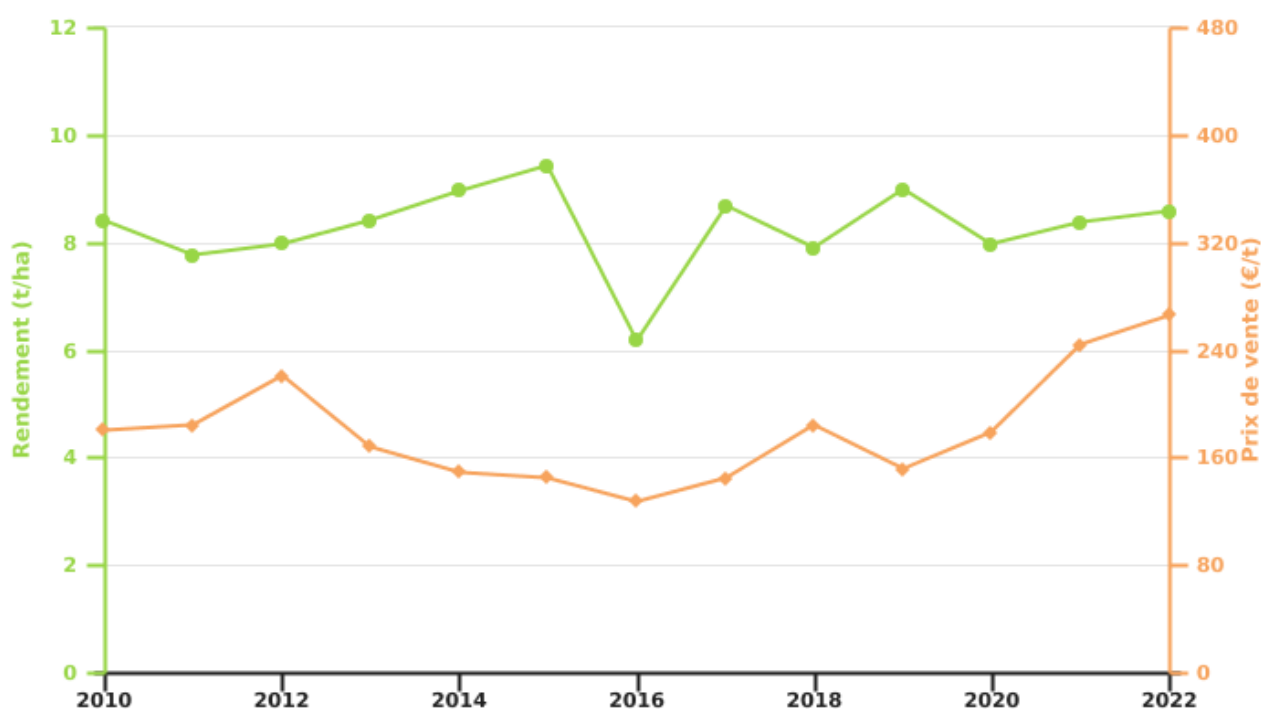
© ODW - 2023

Le rendement et le prix de l'escourgeon augmentent par rapport à l'année précédente

En 2022, le rendement de la culture d'escourgeon s'établit à 8 580 kg/ha, soit à un niveau légèrement supérieur à la moyenne des dix années précédentes (8 285 kg/ha). Il s'agit d'un rendement correct sans être exceptionnel.

Le rendement a quelque peu progressé par rapport à l'année dernière et en complément, le prix des grains d'escourgeon a également augmenté et atteint, en 2022, une valeur très intéressante de 266 €/t. Le prix avait oscillé entre 145 à 185 €/t de 2013 à 2020 et avait même chuté jusqu'à moins de 128 €/t en 2016.

Evolution du rendement de la culture d'escourgeon et du prix de vente de son grain



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

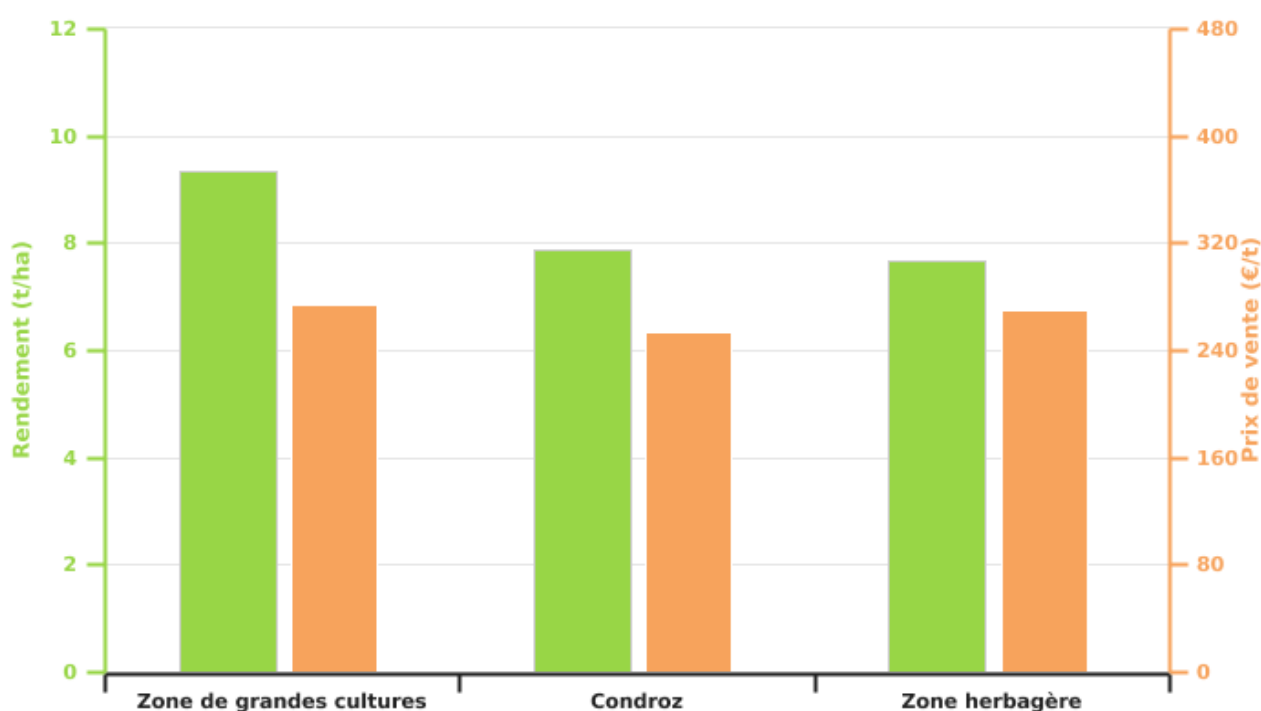
© ODW - 2023

- En 2022, le rendement de la culture d'escourgeon en zone « grandes cultures » est supérieur d'environ 1 500 kg/ha à celui des autres zones.

Pour l'année 2022, le rendement moyen de la culture d'escourgeon est de 9 344 kg/ha en zone « grandes cultures », de 7 890 kg/ha dans le Condroz et de 7 665 kg/ha dans la zone « herbagère ». Les producteurs condruziens ont obtenu un prix inférieur à ceux des autres régions (254 €/t vs 275 €/t).

En 2022, si l'on compare les agriculteurs de la zone « grandes cultures » au niveau de leurs performances dans l'obtention d'une marge brute élevée, on observe un écart de rendement de près de 3 170 kg/ha. En outre, les plus performants obtiennent également un prix de vente nettement supérieur de l'ordre de 293 €/t alors que les moins performants se contentent de 217 €/t.

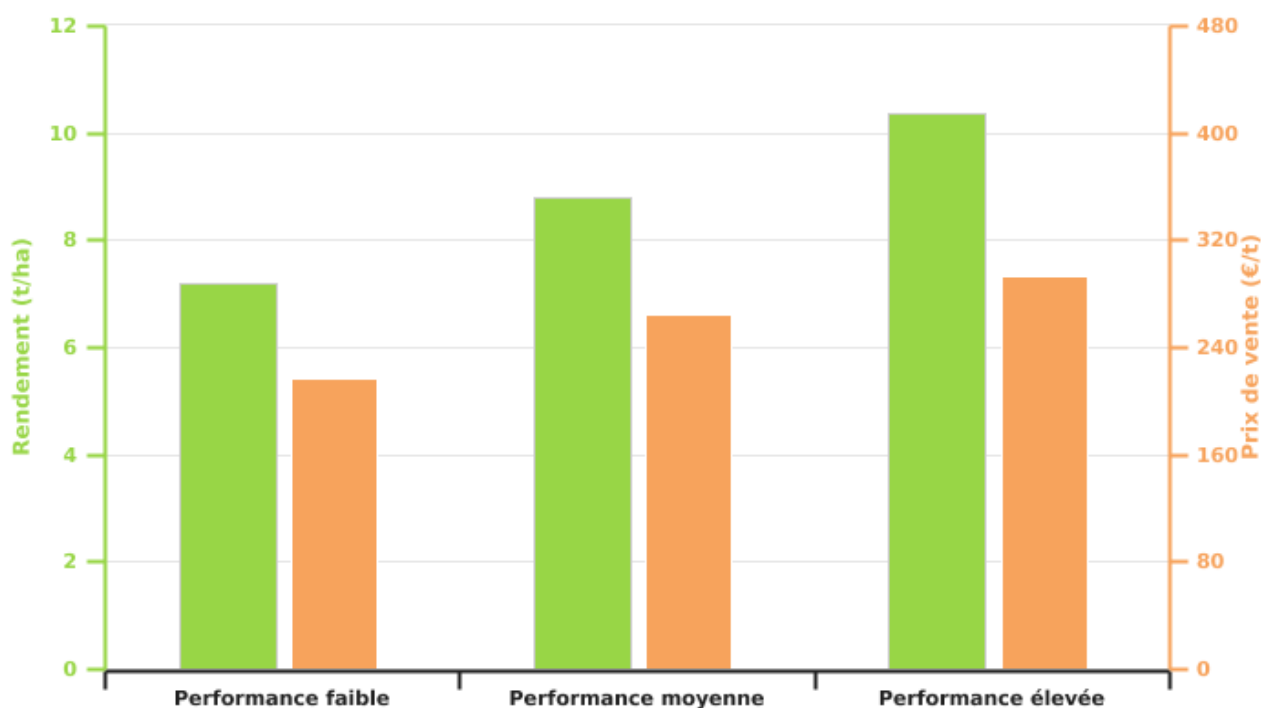
Rendement de la culture d'escourgeon et prix de vente de son grain selon la super-région en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Rendement de la culture d'escourgeon et prix de vente de son grain selon le niveau de performance des exploitations de la zone "grandes cultures" en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

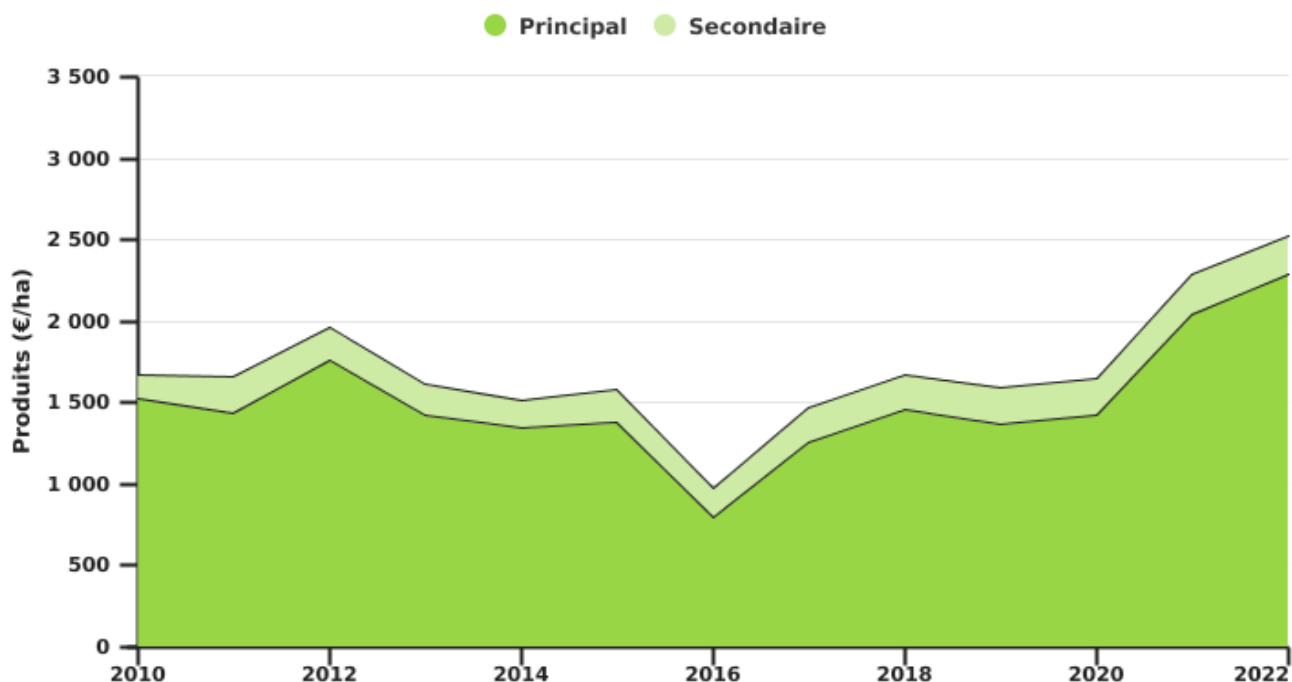
© ODW - 2023

En 2022, le produit principal de la culture d'escourgeon atteint pratiquement 2 300 €/ha

En 2022, grâce à un prix très élevé du grain et un rendement correct, le produit principal de la culture d'escourgeon, c'est-à-dire issu de la valorisation du grain, atteint 2 286 €/ha. C'est nettement plus que la moyenne des dix années précédentes qui est de l'ordre de 1 420 €/ha. A ce produit principal s'ajoute le produit de la paille qui s'établit à 233 €/ha.

L'évolution du produit principal de cette culture au cours des dix années précédentes montre surtout un pic vers le haut en 2012, grâce à un prix élevé et un pic vers le bas en 2016, résultant d'un rendement et d'un prix très bas. Enfin, en 2021 et 2022, le produit principal de l'escourgeon dépasse les 2 000 €/ha soutenu par un prix élevé.

Evolution des produits principal et secondaire de culture d'escourgeon



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

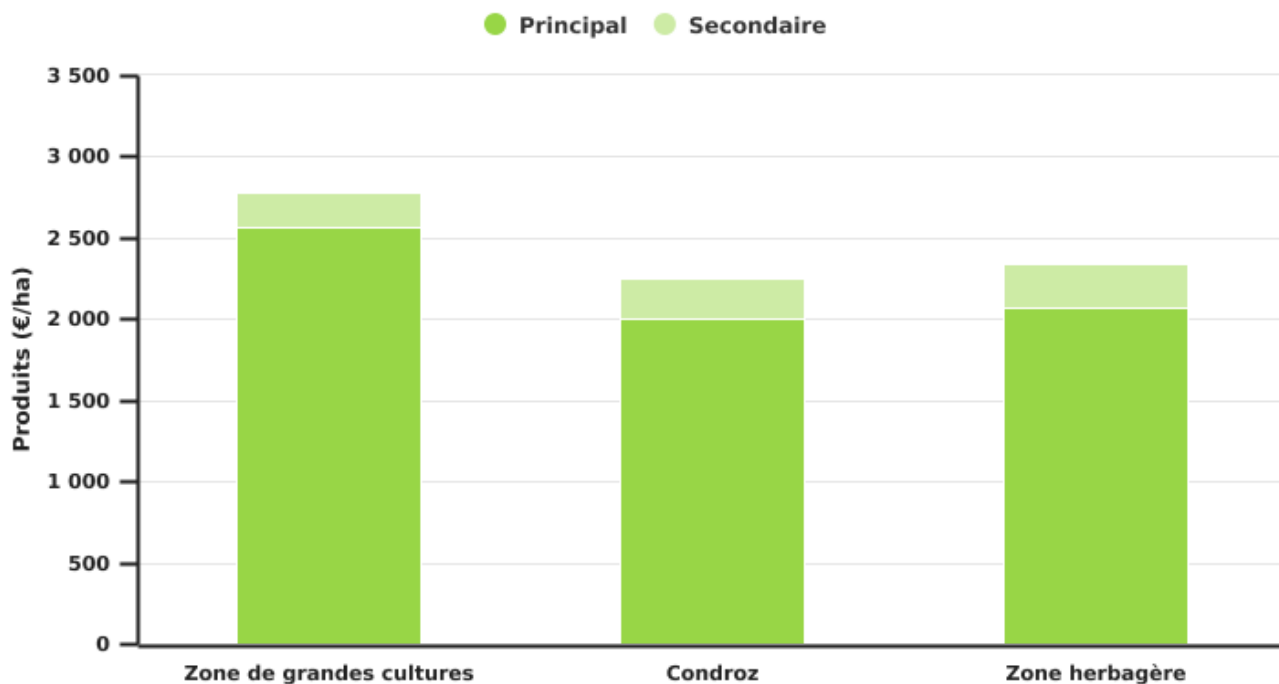
© ODW - 2023

- Le différentiel entre les super-régions est inférieur à celui observé entre les classes de performances au sein de la zone « grandes cultures »

La comparaison entre les agriculteurs situés dans la zone « grandes cultures » et ceux des autres zones révèle un différentiel de l'ordre de 500 €/ha de produit pour la culture d'escourgeon. Ce dernier s'établit à 2 075 €/ha dans la zone « herbagère », à 2 004 €/ha dans le Condroz et atteint 2 566 €/ha dans la zone « grandes cultures ».

Si l'on compare les performances des cultivateurs pour la zone « grandes cultures », on relève un différentiel de produit de 1 473 €/ha entre les groupes extrêmes. Ainsi, les producteurs les moins performants, avec un rendement et un prix plus faible, se contentent d'un produit de 1 563 €/ha alors que les plus performants obtiennent un produit de plus de 3 035 €/ha.

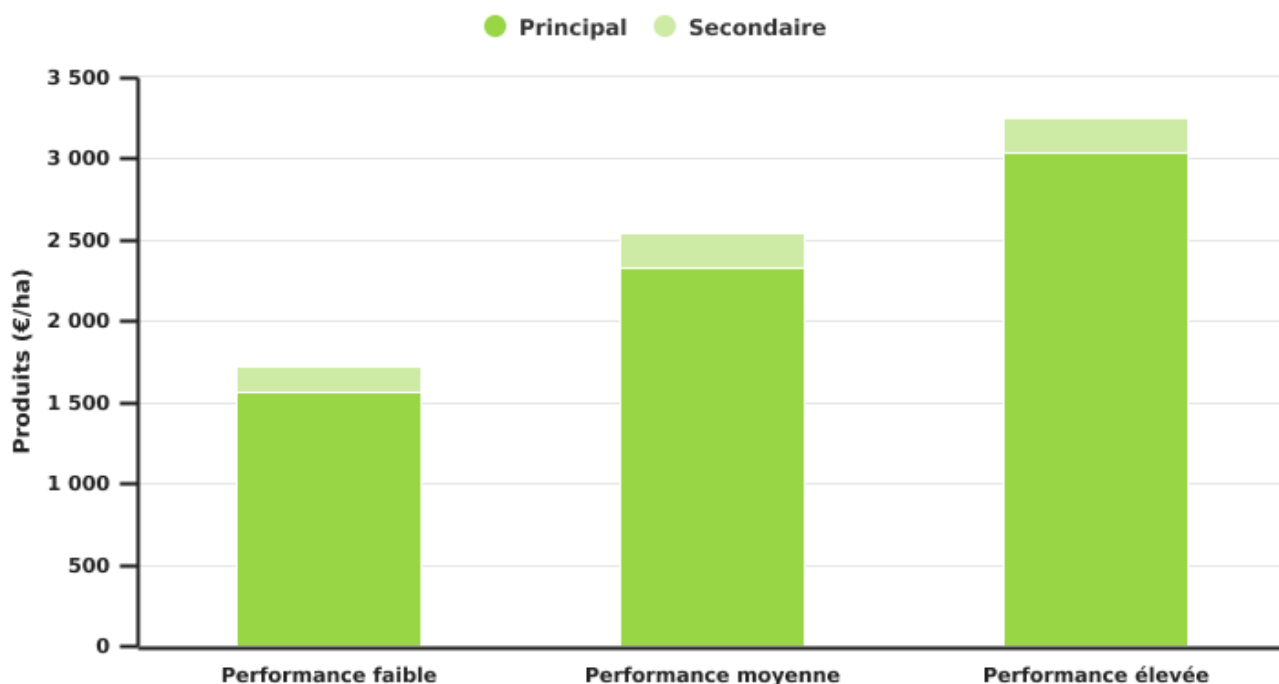
Produits principal et secondaire de culture d'escourgeon selon la super-région en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Produits principal et secondaire de culture d'escourgeon selon le niveau de performance des exploitations de la zone "grandes cultures" en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

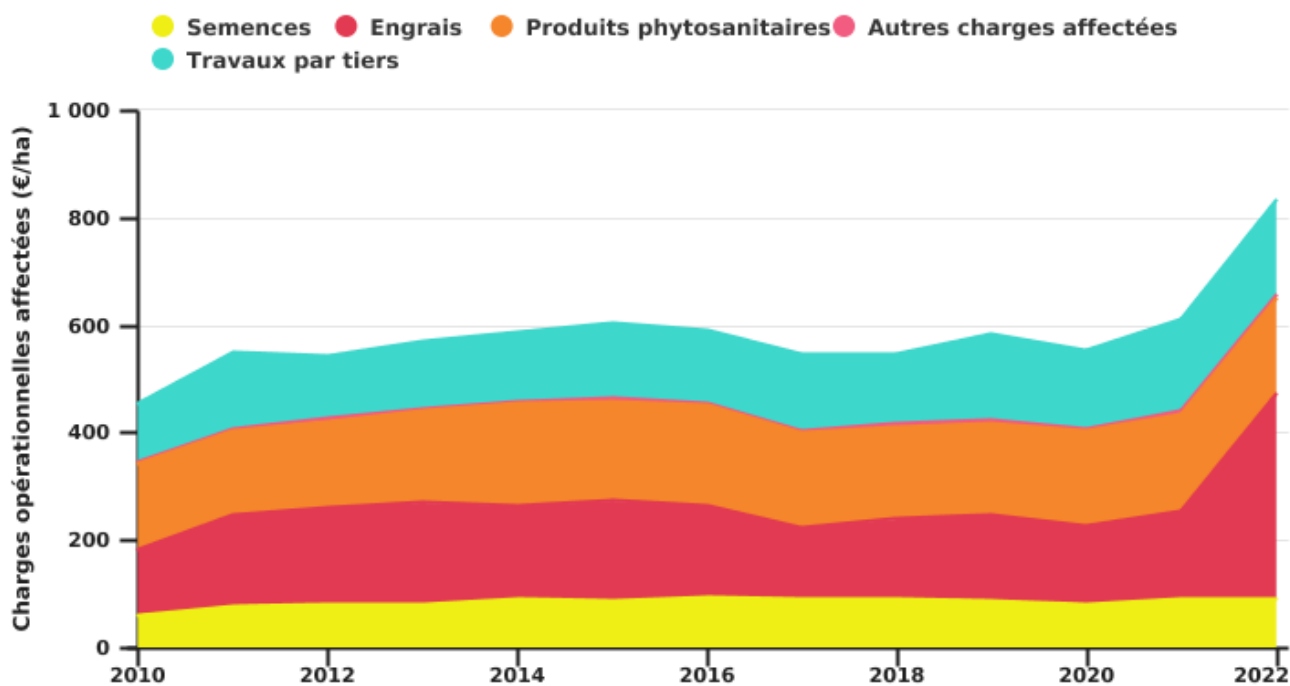
Le total des charges opérationnelles affectées est impacté par la hausse du coût des engrais

En 2022, les charges opérationnelles affectées, hors travaux par tiers, pour la culture d'escourgeon s'élèvent à 655 €/ha, montant nettement supérieur à la moyenne des dix années précédentes (434 €/ha). Ces charges opérationnelles affectées ont augmenté de 2010 à 2015 pour dépasser les 460 €/ha avant de diminuer un peu. En 2022, les dépenses en engrais sont le poste le plus important et représentent plus de 58 %, suivi par les achats de pesticides avec 27 % et enfin de semences avec 14 %.

L'escourgeon est une culture moins exigeante que celle du froment pour sa fertilisation. Elle se contente d'une fumure azotée d'environ 160 unités/ha. Les apports de phosphore sont de l'ordre de 11 unités/ha et ceux de potassium atteignent 18 unités/ha. En 2022, étant donné le prix des engrais, les exploitants ont réduit leur fertilisation azotée à 148 unités/ha. Les apports de phosphore et potassium ont également été réduits de 3 à 4 unités/ha.

A titre informatif, le montant dépensé pour les travaux par tiers est de 175 €/ha, en hausse par rapport à la moyenne des dix années précédentes qui est de 139 €/ha.

Evolution des charges opérationnelles affectées à la culture d'escourgeon



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

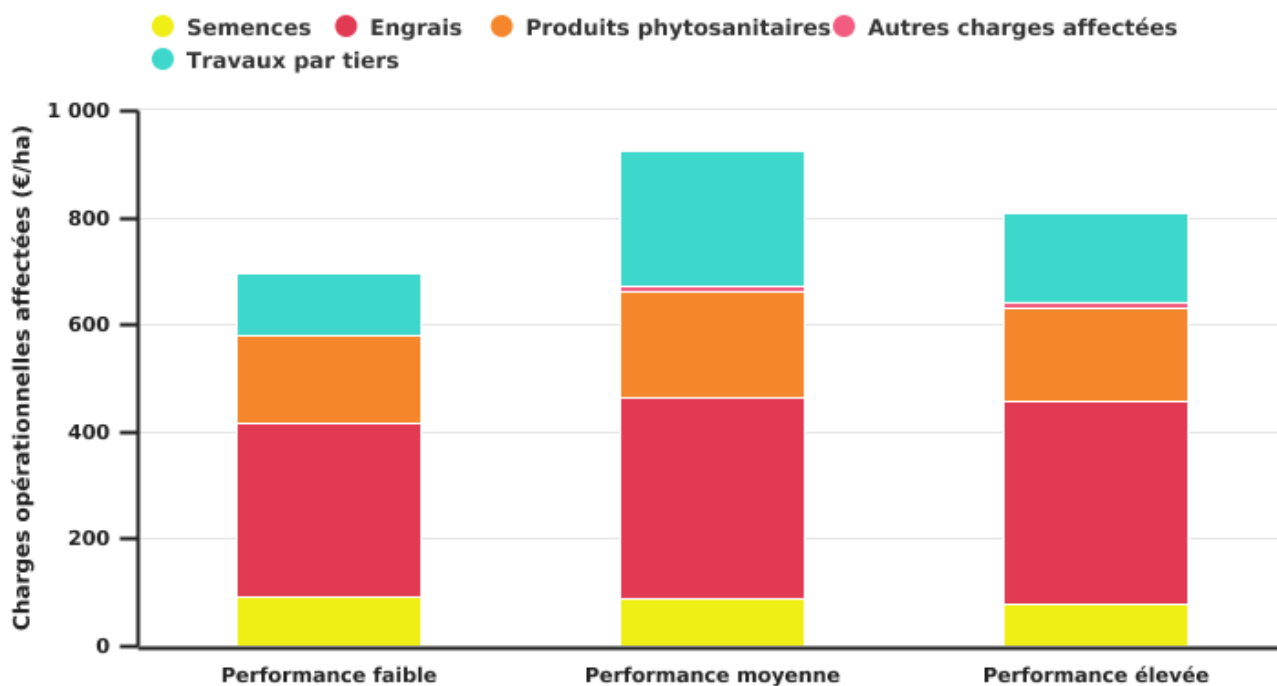
© ODW - 2023

- Au sein de la zone « grandes cultures », les producteurs d'escourgeon les moins performants présentent des charges opérationnelles affectées très légèrement inférieures

Le montant des charges opérationnelles affectées, entre les cultivateurs des diverses zones, ne présente pas de différence significative. On relève seulement que les agriculteurs condruziens de notre réseau ont des charges légèrement plus élevées que celles des autres zones.

Au sein de la zone « grandes cultures », les agriculteurs les moins performants parviennent à épargner entre 60 à 90 €/ha sur leurs charges opérationnelles affectées par rapport aux autres groupes de performance. L'économie porte sur les engrais essentiellement.

Charges opérationnelles affectées à la culture d'escourgeon de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

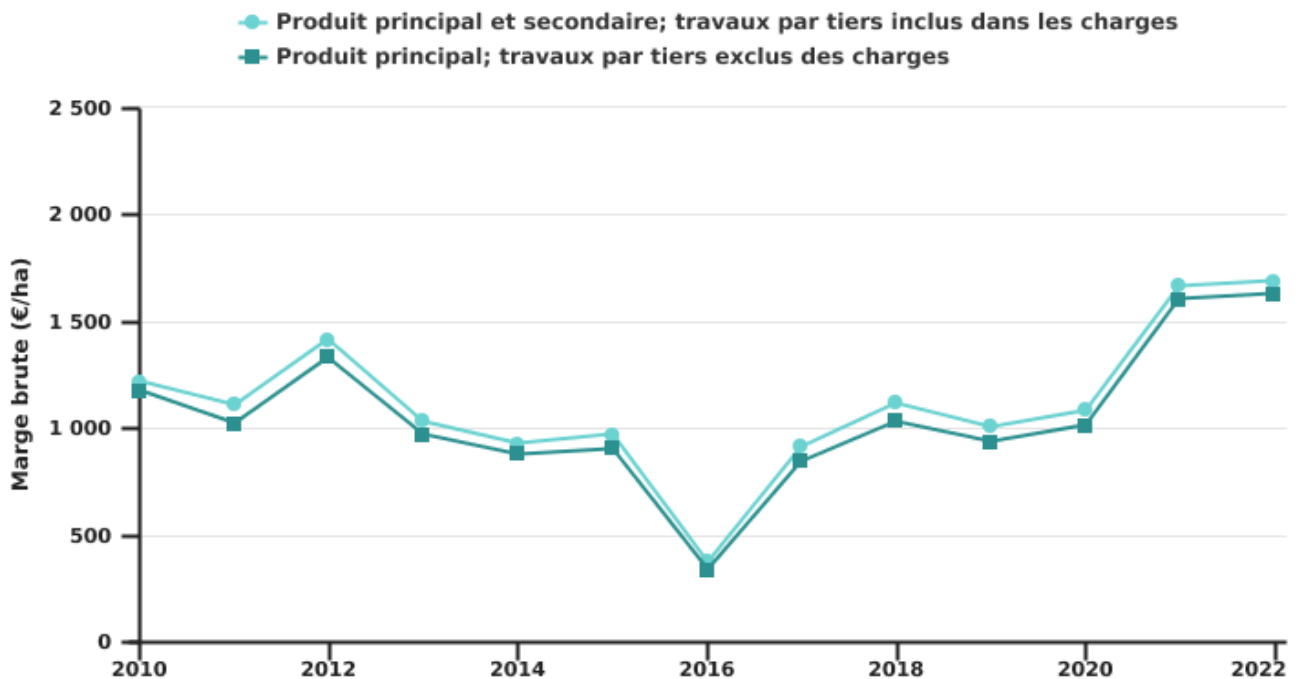
© ODW - 2023

En 2022, la marge brute de la culture d'escourgeon reste au-dessus des 1 600 €/ha.

En 2022, la marge brute du produit principal de la culture d'escourgeon, c'est-à-dire le grain, atteint 1 631 €/ha, les travaux par tiers n'étant pas compris dans les charges opérationnelles affectées. C'est un résultat légèrement supérieur à celui obtenu en 2021. Ces deux bonnes années ne doivent pas masquer le fait que de 2010 à 2021, la marge brute est passée sous la barre des 1 000 €/ha à six reprises, descendant même à 335 €/ha en 2016. La moyenne de la marge brute de l'escourgeon pour les dix années précédentes est de 985 €/ha

Si l'on prend en compte le produit secondaire de la céréale, la paille, et les travaux par tiers dans les charges pour calculer la marge brute, elle atteint 1 689 €/ha.

Evolution de la marge brute de la culture d'escourgeon



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE & SPF Économie DG Statistique (Statbel)

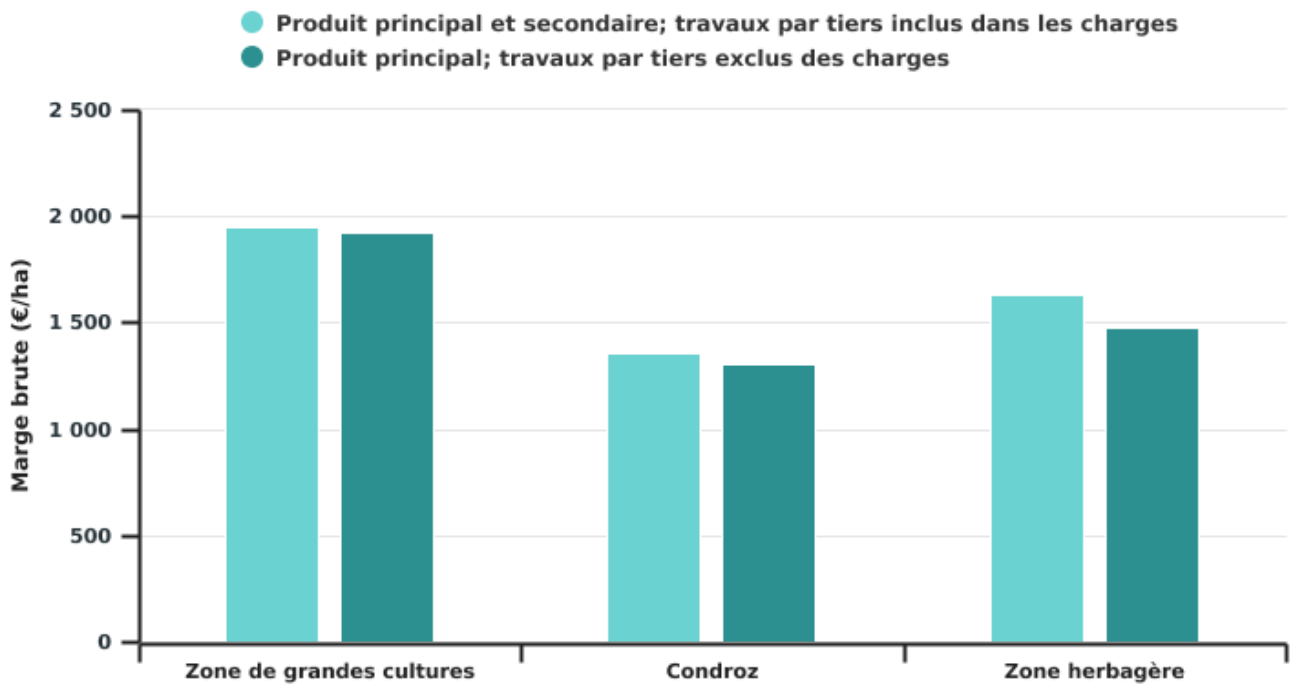
© ODW - 2023

- En 2022, le différentiel de marge brute entre les groupes de performance extrêmes dépasse 1 400 €/ha

La marge brute du produit principal de la culture d'escourgeon varie d'un peu plus de 1 300 €/ha pour le Condroz à 1 924 €/ha pour la zone « grandes cultures ».

Au sein de la zone « grandes cultures », les producteurs les plus performants dégagent une marge brute de 2 393 €/ha, soit plus du double par rapport aux moins performants qui atteignent 982 €/ha. Si on prend en compte le produit de la paille et les travaux par tiers dans les charges opérationnelles affectées, les marges brutes des groupes de performances extrêmes atteignent respectivement 2 450 €/ha et 1 030 €/ha.

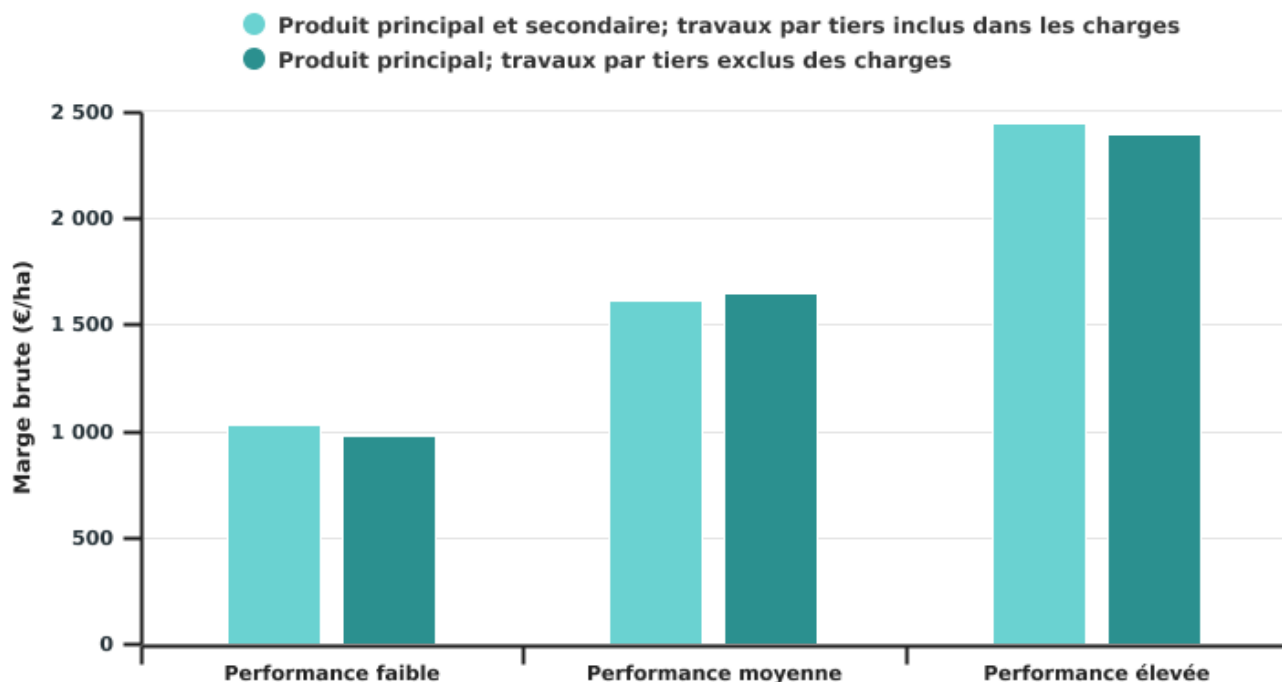
Marge brute de la culture d'escourgeon selon la super-région en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Marge brute de la culture d'escourgeon de la zone "grandes cultures" selon le niveau de performance des exploitations en 2022



EAW_Sources : DAEA_DEMNA_SPW ARNE

© ODW - 2023

Weitere Informationen ?

Sources :

- Direction de l'Analyse économique agricole, Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (Réseau comptable)
- Direction générale Statistique, Service public fédéral Économie (Statbel)

